



Termes de référence

Elaboration rapport annuel 2017

Programme National de Lutte contre le Sida

A. Mise en situation

La Coordination Technique du Programme National de Lutte contre le Sida (PNLS) est l'entité technique au sein de l'Unité de Coordination de Programmes ou Unité de Coordination des Maladies Infectieuses et Transmissibles (UCP/UCMIT) qui assure au nom du MSPP la gouvernance technique de la lutte contre le VIH en Haïti. Elle est responsable du suivi stratégique de la mise en œuvre du Programme VIH/sida et doit fournir de façon périodique des informations sur le développement du Programme (extrants/résultats immédiats) et d'autres sur la détermination des effets (résultats intermédiaires/outcome, effets à long terme/impact).

L'organisation du Programme de Lutte contre le VIH a une configuration qui est différente des autres Programmes. A la périphérie on retrouve 180 points de prestation de services de prévention, diagnostiques, de soins et traitement du VIH disséminés à travers les 10 départements géographiques. Ces points se regroupent en réseaux de soins dont les plus importants sont GHESKIO, PIH/ZL et UGP/MSPP/PEPFAR. Sans oublier Linkages, cet important projet sur les populations clés.

La production de documents narratifs sur l'état d'avancement des Programmes est une fonction régaliennne de l'Etat. Des dispositions sont prises cette année avec l'appui financier et technique du FM et de PSIOHMaSS pour faciliter l'élaboration du rapport annuel sur la mise en œuvre du Programme VIH/sida en 2017. Le texte qui servira de fondement pour la rédaction du rapport Annuel 2017 du Programme VIH/sida en Haïti est le Plan Stratégique National Multisectoriel 2012 – 2015 révisé avec extension à 2018. Le nouveau plan stratégique 2018 – 2023 servira de guide à l'élaboration du rapport 2018 qui sera réalisée en 2019.

Le passé d'un Programme est aussi important que son présent et son futur. Comment faire la transition à un autre niveau de développement, si le Programme ne peut pas tirer profit des expériences acquises dans le passé. L'établissement formel (écrit) de cette mémoire a un triple intérêt :

1. La **constitution d'une archive** reflétant la **continuité institutionnelle** indispensable à la **survie/pérennisation** du Programme ;
2. **L'existence d'un corpus de connaissances** sous forme de matériaux bruts destinés à être exploités par des chercheurs nationaux et internationaux et surtout lors de **l'analyse des gaps programmatiques** précédant l'élaboration de tout bon plan stratégique ;
3. Et la **constitution d'un patrimoine** du Programme pour les **générations futures**.

Le rapport annuel 2017 de la mise en œuvre du Programme National de Lutte contre le Sida en Haïti aura comme référent principal pour sa rédaction le Plan Stratégique National Multisectoriel. Ce rapport doit refléter de manière concise et claire l'ensemble des réalisations des projets et des interventions de lutte contre le sida sur la base des programmations faites pour 2017 à l'intérieur du Plan Stratégique National Multisectoriel 2012 – 2015 révisé avec extension à 2018.

B. Objectif

- 1. Informer le public sur l'état d'avancement des stratégies et interventions mises en œuvre en 2017**
- 2. Analyser la performance du programme VIH/SIDA à partir du cadre de performance du PSNM pour l'année 2017**
- 3. Formuler des recommandations pour l'année 2018 à partir des faiblesses relevées et des leçons apprises.**

C. Méthodologie suggérée

1. Faire la collecte de tous les narratifs de rapports trimestriels de 2017 écrits par les organisations gestionnaires de réseaux de soins, et/ou de rapports semestriels 2017 rédigés par les 2 principaux donateurs de fonds, et/ou des rapports de statistiques ou de performance effectués par les acteurs onusiens en Haïti sur 2017.
2. Rencontrer des informateurs clés du Programme au niveau des centres décisionnaires stratégiques et des organisations gestionnaires de réseaux de soins pouvant fournir des informations sur certains indicateurs et les narratifs de leurs rapports trimestriels et/ou semestriels, s'ils en disposent pour l'année 2017.
3. Elaborer un document préliminaire du rapport annuel 2017 du Programme VIH/sida en Haïti.
4. Faire la présentation du document préliminaire du rapport annuel 2017 du Programme VIH/sida en Haïti pour le staff dirigeant/senior de la Coordination Technique du PNLs et de l'UCP/UCMIT.
5. Ecrire le document final du rapport annuel 2017 du Programme VIH/sida en Haïti en tenant compte des réactions/commentaires de la Coordination Technique du PNLs et de l'UCP/UCMIT.

D. Extrants attendus

- Un document final de rapport annuel 2017 du Programme VIH/sida en Haïti où on retrouvera des informations de qualité sur les stratégies et les interventions mises en

œuvre, sur les indicateurs du Plan Stratégique National Multisectoriel 2012 – 2015 révisé avec extension à 2018 pour l'année 2017 et les indicateurs clés du continuum de soins en VIH/sida (90% de personnes connaissent leur statut sérologique, 90% des personnes qui connaissent leur séropositivité reçoivent un traitement et 90% des personnes sous traitement aient une charge virale supprimée) ; d'ici le 15 Juin 2018.

- Un document de rapport d'activités sur la mise en œuvre de cette assistance technique (élaboration rapport annuel 2017 du Programme VIH/sida en Haïti).

E. Durée proposée pour l'élaboration du rapport annuel 2017

La durée de cette consultation doit être circonscrite à l'intérieur de 30 jours ouvrables à partir de la signature du contrat entre la CT du PNLS / l'UCP et le consultant. Signature au plus tard le 30 Avril 2018.

F. Arrangements techniques et administratifs

Le consultant retenu sera sous la supervision directe de la Coordonnatrice du PNLS. Mais, il travaillera en étroite collaboration avec l'Attachée de direction en suivi et évaluation pour la gestion des relations (administration et technique) avec PSI/OHMaSS et FM Genève sur cette consultation technique relative à l'élaboration du rapport annuel 2017 du Programme VIH/sida en Haïti.

La sélection du consultant sera faite selon des modalités entendues entre PSI/OHMaSS et la coordination technique du PNLS. Les honoraires du consultant seront payés par le projet « gouvernance » de la Coordination Technique du PNLS financé par le Fonds Mondial à travers son récipiendaire principal, PSI/OHMaSS. Les arrangements contractuels incluront d'autres éléments non mentionnés dans ces termes de référence qui obligeront les parties signataires à respecter le calendrier d'exécution, la production des extraits et le paiement de cette consultation technique.

G. Profil recherché

Le Consultant qui sera recruté doit détenir les qualifications et les compétences suivantes :

- Un diplôme de 2^e cycle dans le domaine de la santé, du suivi évaluation ou des sciences sociales avec **une expérience avérée de 10 ans dans le suivi et évaluation du VIH/sida en Haïti. Une expérience dans l'élaboration de rapports d'état d'avancement de projets ou de Programme, dans la formulation ou la rédaction de documents sur la performance des indicateurs ou des documents y relatifs est un atout majeur.**

- Une bonne connaissance du système de santé en Haïti, du Programme National de Lutte contre le Sida en particulier des organisations gestionnaires de réseau de soins ;
- Des capacités analytique et rédactionnelle excellentes ;
- Des capacités à établir des relations de travail efficaces ;
- Maîtrise de l’outil informatique ;
- Excellente maîtrise du Français parlé et écrit.

H. Composition du dépôt de candidature

Le dossier d’application pour cette assistance technique doit comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Le curriculum vitae de l’applicant ;
- Les copies des diplômes et certificats du consultant ;
- Une **proposition technique** élaborée en fonction des objectifs identifiés plus-hauts et **surtout un canevas de la présentation du document de rapport annuel 2017 du Programme VIH/sida en Haïti** ». L’offre technique doit contenir au minimum 4 pages et le format d’écriture suggéré est : Times New Roman, 12 points, interligne simple, espace avant paragraphe 0 pt, espace après paragraphe 6 pt, texte justifié, feuilles format lettre de 8 ½ po x 11 po (216 mm x 279 mm), marges de 0", encre noire, Insertion des numéros de pages.
- Et une **proposition de budget** dans un pli séparé à la proposition technique.

I. Dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis cacheté au local de la Coordination Technique du Programme National de Lutte contre le Sida sis au **# 4, Route la pépinière, Route de Frères, Pétion-ville**. L’enveloppe doit porter **le nom du candidat** avec la mention de la consultation technique : « **Elaboration rapport annuel 2017 Programme VIH/sida en Haïti** ».

Les dossiers seront reçus au plus tard le 20 Avril 2018 à 4:00 PM au plus tard. Le postulant choisi sera contacté par téléphone.